



Arcachon
expansion

TOURISME-CONGRÈS-ANIMATION-CULTURE-COMMERCE

Envoyé en préfecture le 23/06/2026

Reçu en préfecture le 23/06/2026

Publié le

ID : 033-439504960-20260619-2026061912-DE

S²LOW



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Vendredi 19 juin 2026**

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, DZIURA, MAUPILE, MIQUEL, FOULON, LONG MAROVELLI.

Messieurs LUMMEAUX, GHYSELS, NONI, MONS, PUJOL, TREUIL, MARTINERIE, DELEPAUX, TOURDIAS.

Pouvoir :

Monsieur RUIZ a donné POUVOIR à Monsieur TOURDIAS

A titre consultatif :

Madame DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Madame MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Madame DREAN, Directrice Animation-Evènementiel

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mesdames MARESCOT, THE
Messieurs RUIZ, FANARA, SEGURA, SCAPPAZZONI.

A titre consultatif :

Monsieur MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Monsieur LASSALLE responsable du Service de Gestion Comptable
Monsieur DISSAUX, Directeur Culture.

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2026061912 : TARIFS SPECTACLES ET CULTURE

Comme le prévoient les statuts d'Arcachon Expansion le Conseil d'Administration doit fixer les tarifs de la culture :

TARIFS SAISON CULTURELLE 2026-2027SPECTACLES JEREMY FREROT 9 et 10 octobre 2026 : OUVERTURE SAISON CULTURELLE

Tarifs, invitation et conditions de commissionnement :

Compte tenu des accords avec la production, un tarif spécifique doit être proposé :

Catégorie or : 55€

Catégorie 1 : 50€

Catégorie 2 : 45€

Commissions : (commission intégrée dans le prix du billet)

- 1€ par billet vendu par le théâtre Olympia
- 1€ par billet sur ceux vendus sur fnac et ticketnet.
- 2€ pour la Production sur tous les billets.

Invitations :

- La production s'engage à remettre : 40 invitations en cat OR sur chaque spectacle à Arcachon Expansion

CONCOURS ELOQUENCE LYCEE GRAND AIR

- 3 fois 2 places (soit 6 invitations) pour le Lycée Grand Air sur le spectacle de la saison culturelle 2026/2027 au théâtre Olympia. Elles seront attribuées aux gagnants du Concours d'Eloquence

TARIFS ARCACHON JAZZ FESTIVAL

À la suite d'un changement de programmation, les tarifs initialement votés doivent être modifiés. Cette délibération annule et remplace les tarifs votés par délibération N°2026030613 le vendredi 6 mars 2026.

PASS ARCACHON JAZZ FESTIVAL

	Plein Tarif	Tarif Réduit*	Tarif Abonnés**
Pass Grande Salle 3 soirs	109€	98€	87€
2 soirs A+B	79€	69€	63€
2 soirs B	66€	58€	54€
Pass Arlequin et Grande Salle			
3 soirs	166€	149€	129€

TARIFS ARCACHON EN SCENE**TARIFS OCCUPATION DU VELODROME : FOODTRUCKS ET BUVETTES**

Dans le cadre des concerts d'Arcachon en Scène, plusieurs foodtrucks seront installés dans l'espace du Vélodrome : 2 foodtrucks et 2 buvettes

Un appel à candidature est en cours et permettra la sélection de prestataires selon le cahier des charges établi par Arcachon Expansion,

Il convient de définir les tarifs :

Tarif pour les deux concerts (3 et 4 août 2026) :

TARIFS OCCUPATION DU VELODROME INCLUANT FORFAIT PART VARIABLE :

1 200€ HT par foodtruck

1 800€ HT par buvette

Ces tarifs incluent :

La mise à disposition de l'emplacement à l'intérieur du site

L'accès aux raccordements électriques (le cas échéant) – gaz interdit

Les services logistiques généraux liés à l'événement.

Une convention fixant les modalités d'occupation sera établie avec chaque prestataire.

COMMERCIALISATION DES ESPACES VIP POUR PARTENAIRES ARCACHON EN SCENE :

Afin de rentabiliser l'évènement, des espaces VIP vont être commercialisés

Tarifs de commercialisation :

Formule n°1 :

- 6 000 € HT par partenaire /soir

Cette formule comprend un service traiteur et accès aux concerts pour un maximum de 50 personnes

Formule n°2 :

- 3 000€ HT par partenaire /soir

Cette formule comprend un service traiteur et accès aux concerts pour un maximum de 20 personnes

OPERATIONS PROMOTIONNELLES SPECIALES

- **Passeport deux jours :**

- 95€ -20 € : **75 €**

Conditions de l'opération proposée

- Nombre de places limitée à 500
- Tarif promotionnel uniquement proposé pour les billets achetés :
 - En ligne sur le site de l'évènement soit :
<https://arcachon.notre-billetterie.com/formulaire?dial=sommairefin>
 - Au Guichet physique du théâtre Olympia et de l'Office de Tourisme d'Arcachon
- Achat effectué entre le 1/06/2026 00h et le 30/06/2026 minuit dans la limite des places disponibles

- **Pack Tribu**

- Mika : 5 places à 44 € au lieu de 55 €.
- Suzane : 5 places à 32 € au lieu de 40 €.

Le montant total du pack Tribu correspond à une place gratuite

Conditions de l'opération proposée

- Nombre de places limitée à 1000
- Tarif promotionnel uniquement proposé pour les billets achetés :
 - En ligne sur le site de l'évènement soit :
<https://arcachon.notre-billetterie.com/formulaire?dial=sommairefin>
 - Au Guichet physique du théâtre Olympia et de l'Office de Tourisme d'Arcachon
- Achat effectué entre le 1/06/2026 00h et le 30/06/2026 minuit dans la limite des places disponibles

OFFRE PROMOTIONNELLE PONCTUELLE

- 1 place achetée = une place offerte
- Tarif promotionnel uniquement proposé pour les billets achetés :

- En ligne sur le site de l'évènement soit :
<https://arcachon.notre-billetterie.com/formulaire?dial=sonmarche>
- Au Guichet physique du théâtre Olympia et de l'Office de Tourisme d'Arcachon

TARIFS FESTIVAL CADENCES

OPERA DE BORDEAUX

Suite à un changement de la grille tarifaire de l'opéra de Bordeaux, dans le cadre de la coréalisation, les tarifs initialement votés doivent être modifiés, cette délibération annule et remplace les tarifs votés par délibération N°2026030613 le vendredi 6 mars 2026.

	Tarif plein	Tarif Réduit*	Tarif Jeunes/ Demandeur d'emploi /école de danse***	Tarif Arcachon Expansion	Tarifs partenaires structures culturelles conventionnées *****
Spectacle Opéra de Bordeaux	40€	35€	20€	35€	35€

TARIFS PARTENAIRES VILLE

À la suite d'un changement de programmation, les tarifs initialement votés doivent être modifiés. Cette délibération annule et remplace les tarifs votés par délibération N°2026030613 le vendredi 6 mars 2026.

Nouveaux tarifs applicables pour les spectacles de Biganos, Saint Jean d'Illac et La Teste de Buch uniquement (les tarifs d'autres villes restent inchangés)

Tarif plein : 28€

Tarif réduit/ tarif Arcachon Expansion/ Tarif structures culturelle conventionnées : 20€

Tarif jeune/ tarif Demandeur d'emploi/ tarif école de danse / : 12€

PASS THEATRE OLYMPIA ET SOIREES

Annule et remplace les tarifs votés pour les Pass Théâtre Olympia et soirées du festival Cadences par délibération N°2026030613.

	Tarif Plein	Tarif Réduit*	Tarif Jeunes/ Demandeur d'emploi*** /école de danse
4 soirées au théâtre Olympia	140€	104€	40€
5 soirées (4 à Arcachon +1 à Gujan Mestras)	165€	115€	50€
5 soirées (4 à Arcachon ou à Gujan Mestras + 1 à Biganos ou La Teste de Buch)	152€	110€	50€
7 spectacles (4 soirées Arcachon+ 1 à Gujan Mestras + 1 à Biganos +1 à La Teste de Buch)	195€	146€	70€

Le Pass 7 soirées donne droit à deux spectacles gratuits au Théâtre de la Mer

Le Pass 5 soirées donne droit à un spectacle gratuit au Théâtre de la Mer

TARIFS NAVETTES FESTIVAL CADENCES

Le festival Cadences souhaite mettre en place un système de navette pour la représentation à l'Opéra de Bordeaux afin de faciliter les déplacements des publics qui veulent assister au spectacle programmé dans cette ville :

Le Tarif par personne proposé pour cette navette est de 20€ + achat du billet pour le spectacle au tarif réduit

PARTENARIAT AVEC DES COLECTIVITES POUR LE FESTIVAL CADENCES

Partenariat Ville Lege Cap Ferret

Selon convention de partenariat à établir entre les deux parties

Participation financière de la commune pour l'organisation d'un spectacle par le Théâtre Olympia sur la commune de Lège Cap Ferret : 4 000 € HT

Partenariat Ville Saint Jean d'Ilac

Selon convention de partenariat à établir entre les deux parties

Participation financière de la commune pour l'organisation d'un spectacle par le Théâtre Olympia sur la commune de Saint Jean d'Ilac : 3 500 € HT + hébergement et repas de la compagnie

Partenariat Ville de Biganos

Selon convention de partenariat à établir entre les deux parties

Participation financière de la commune pour l'organisation d'un spectacle par le Théâtre Olympia sur la commune de Biganos : 2 500 € HT + hébergement et repas de la compagnie

Partenariat Ville du Teich

Selon convention de partenariat à établir entre les deux parties

Participation financière de la commune pour l'organisation d'un spectacle par le Théâtre Olympia sur la commune du Teich: 2 500 € HT

Partenariat Ville de Mios

Selon convention de partenariat à établir entre les deux parties

Participation financière de la commune pour l'organisation d'un spectacle par le Théâtre Olympia sur la commune de Mios : 2 200 € HT

Partenariat Ville de Marcheprime

Selon convention de partenariat à établir entre les deux parties

Participation financière de la commune pour l'organisation d'un spectacle par le Théâtre Olympia sur la commune de Marcheprime : 2 500 € HT

Partenariat Ville de Gujan-Mestras

Selon convention de partenariat à établir entre les deux parties

Participation financière de la commune pour l'organisation d'un spectacle par le Théâtre Olympia sur la commune : 5 500 € HT+ hébergement et repas de la compagnie

Partenariat Ville de La Teste de Buch

Selon convention de partenariat à établir entre les deux parties

Participation financière de la commune pour l'organisation d'un spectacle par le Théâtre Olympia sur la commune de La Teste de Buch : 3 000 € HT+ hébergement et repas de la compagnie

PARTENARIAT SOIREES AU FESTIVAL CADENCES

Annule et remplace les tarifs et conditions votés pour les partenaires des soirées du festival Cadences par délibération N°2026030613.

Un forfait « Partenaire d'un soir » remplace les forfaits précédemment votés. Il comprend :
1 place de spectacle en soirée

1 réception avec buffet et boissons

Cout : 32€ par personne

Ce forfait est accessible pour un nombre minimum de 40 personnes par partenaire

Envoyé en préfecture le 23/06/2026

Reçu en préfecture le 23/06/2026

Publié le

ID : 033-439504960-20260619-2026061912-DE



AUTRES PARTENARIATS :

PARTENARIAT CASINO FESTIVAL CADENCES

Selon convention de partenariat qui établit entre les deux parties :

Arcachon expansion s'engage à :

- Apposer le logo du Casino sur les supports de communication numériques de la plaquette du Festival Cadences 2026.

- Mettre à disposition du Casino 20 places gratuites pour les spectacles au théâtre Olympia durant le Festival Cadences 2026 et 20 places sur la saison culturelle 26-27 en fonction de la demande et des places disponibles (limités à 2 invitations dans le cas d'une demande de spectacle Hors Abonnement). Soit un total de 40 places maximum.

- Mise à disposition du théâtre Olympia pour une journée

Le Casino s'engage à :

- Accueillir gracieusement dans ses locaux du Casino des partenaires des soirées du Festival 2026 au nombre et dates suivantes :

- 29 septembre : 100 personnes
- 1^{er} octobre : 100 personnes
- 3 octobre : 100 personnes
- 4 octobre : 100 personnes

- Offrir pour chacune de ces soirées un cocktail comprenant petits fours salés sucrés et boissons à partir de 19h30/ 19h45. Mise en place effectuée par le Casino

Valeur de l'échange entre les deux parties : 12 500€ HT

PARTENARIAT SUD OUEST POUR LE FESTIVAL CADENCES

Dans le cadre du partenariat avec SUD OUEST et conformément à la convention signée entre les deux parties :

Arcachon Expansion s'engage à :

- Garantir la visibilité de la marque Sud-Ouest sur les supports de communication du festival
- Mettre à disposition gracieusement pour les abonnés Sud-Ouest : 20 entrées pour les différents spectacles par soirée à l'Olympia soit 4 spectacles X 20 entrées : le 29 septembre, le 1^{er}, 3 et 4 octobre 2026

-

SUD-OUEST s'engage à :

- Mettre en place un dispositif de communication dans les différents supports de Sud-Ouest en fonction du plan de communication établi et validé par sud-ouest publicité.
- Mettre à disposition de 300 exemplaires du journal Sud-Ouest

Valeur de l'échange entre les deux parties : 4 831.72€ HT

PARTENARIAT FREQUENCE GRANDS LACS - ARCACHON EN SCENE

Dans le cadre du partenariat avec FREQUENCE GRANDS LACS (FGL) et conformément à la convention signée entre les deux parties

Arcachon Expansion s'engage à :

- Mettre à disposition de FGL 20 places pour Mika et 40 pour Suzane
- Mettre à disposition de FGL deux accréditations presse par concert pour un journaliste et un preneur de son

Fréquence Grands Lacs s'engage à :

- Diffuser 289 spots sur le Nord de Landes
- Offrir la conception du message et la mise en ondes offert

Soit un échange marchandise de : 2 890 € TTC

PARTENARIAT EUROPE 2 ET RFM - ARCACHON EN SCENE

Arcachon Expansion s'engage :

- Faire figurer le Logo RFM sur l'ensemble de la campagne de communication
- S'assurer du marquage exclusif RFM sur le site
- Autoriser la PLV RFM (Oriflammes) sur l'ensemble du site
- Mettre à disposition des places à gagner sur les 2 radios : 30 places pour Suzane et 20 places pour Mika

RFM s'engage à :

- Mettre en place 3 campagnes de 40 spots Noto sur les antennes locales de RFM à Bordeaux, à Arcachon et à La Rochelle
- Organiser une campagne de 35 spots sur les antennes locales de RFM à Agen et à Bayonne
- Mettre en place deux jeux avec 25 spots chacun sur les antennes locales de RFM de Bordeaux et d'Arcachon
- Prendre en charge les frais de production et mise en onde
- Assurer la visibilité de l'événement sur les réseaux sociaux
- Publier 5 post sur les pages RFM Gironde et RFM Pays Basque

Europe 2 s'engage à :

- Organiser 2 campagnes de 35 spots Noto
- Mettre en place deux 2 jeux (Gironde)
- Prendre en charge les frais de production et mise en onde

Soit une valeur d'échange marchandise de : 9 250 € TTC

PARTENARIAT ECOLE LES MOUETTES- ARCACHON

Dans le cadre du partenariat avec L'ECOLE LES MOUETTES- ARCACHON et conformément à la convention qui sera signée entre les deux parties, il convient de voter les quotas d'invitations suivants pour le Tombola qui aura lieu le 30 juin 2026 :

- 2 places pour Suzane – Lundi 03 aout 2026 Vélodrome
- 2 places pour Cie RAMBERT (Cadences, jeudi 1^{er} octobre 2026 au Théâtre Olympia)
- 2 places pour « Aux étoiles » Cirque Hirsute – Mardi 09 mars 2027

Cette délibération n'appelant aucune observation, **B. LUMMEAU**,
d'administration de bien vouloir :

- **APPROUVER les tarifs et les partenariats tels que présentés**
- **AUTORISER Madame la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération**
- **AUTORISER Madame La Directrice Générale à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°12 concernant les tarifs spectacles et partenariats culture.

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le vendredi 19 juin 2026
Bernard LUMMEAUX
1^{er} Vice -Président de la Régie Arcachon
Expansion

